



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240711-V_DEL_240711_36-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **11 juillet 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	7	8

Date de convocation le **5 juillet 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Dehbia **DJERBIB**

V_DEL_240711_36

Vœu : Sans égalité il n'y a pas de fraternité.

Rapporteur: Monsieur GOMEZ

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procuration :

Ahmed **CHEKHAB** donne pouvoir à Myriam **MOSTEFAOUI**, Josette **PRALY** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Pierre **DUSSURGEY** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Harun **ARAZ** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Nadia **LAKEHAL**, Audrey **WATRELOT** donne pouvoir à Christine **BERTIN**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Soufia **MAAROUK**

Absents :

Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Richard **MARION**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Le 1er août 2003 est votée à l'unanimité la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, qui débouche sur la création de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain le 9 février 2003.

Cette loi emblématique de la politique de la ville intervient après d'autres dispositifs, les mesures prises après les « étés chauds » du début des années 1980 ou celles portées depuis le 2 avril 1992 et la création du premier Ministère de la Ville.

Alors que partout les inégalités s'accroissent, que la reproduction sociale augmente, la politique de la ville démontre son efficacité, pour continuer à ouvrir toutes les voies du possible aux habitants de nos quartiers populaires, requalifier les espaces et corriger les politiques d'urgences urbaines des années 60-70 et leurs effets de relégation.

Le 8 février dernier, à Aubervilliers, se tenait une grande journée de réflexions et de partages autour des 20 ans de la loi d'orientation et de programmation pour la ville, journée de bilan et surtout de prospectives, d'échanges avec de nombreux élus, acteurs associatifs, représentant des agences (ANRU, ANAH,...).

Journée enrichissante qui a redit ce qu'est l'ambition de la politique de la ville mais aussi sa philosophie, qu'a résumé en conclusion et dans des termes émus et émouvants Jean-Louis BORLOO : la politique de la ville, c'est faire ensemble, c'est quand ceux qui vont mieux se mettent au service de ceux qui vont moins bien car c'est ensemble que nous avançons, car si nous ne voulons pas vivre côte à côte ou face à face, alors vivons ensemble en partage.

La politique de la ville est née dans notre ville, avec la volonté de recréer l'espoir après des évènements tragiques.

Depuis, la ville de Vaulx-en-Velin a fait « avec », avec l'ensemble des partenaires publics et avec les habitants, et « avec » nous avons obtenu des moyens.

Aujourd'hui, l'inquiétude est prégnante. Un discours se développe opposant les territoires et leurs habitants, niant les résultats positifs de la politique de la ville, faisant des dynamiques dans nos quartiers populaires les causes des fractures qui fissurent notre société plutôt que leurs conséquences.

La politique de la ville est l'une des actions publiques les plus suivies ; les évaluations démontrent toutes les dynamiques d'habitants et de projets, les progrès concrets pour les territoires et les citoyens impactés.

Nous devons réaffirmer les nombreuses réalisations de la politique de la ville, son importance pour les habitants, pour notre pays tout entier.

Notre ville est ambitieuse, elle recèle d'intelligence collective, humaine, de créativité, de force et d'engagement républicain.

A ce titre il faut que l'ensemble de nos partenaires nous donnent les moyens d'agir efficacement. Les financements de la politique de la ville ne peuvent pas être la variable d'ajustement des politiques budgétaires, surtout à un moment de forte inflation et de tensions des finances publiques.

C'est pourquoi, nous, élus de la Ville de Vaulx-en-Velin, demandons :

- une évaluation du droit commun, et donc des moyens mobilisés par tous les Ministères, Administrations publiques ou para-publiques, dans les quartiers, pour s'assurer que les financements de la politique de la ville viennent en plus et non en remplacement ;
- une table ronde afin d'évaluer l'ensemble des moyens octroyés par l'État et leur pérennisation ;
- l'indexation des dotations sur l'inflation ;

- le retour à une logique de politiques décentralisées telles que les portaient les agences d'État à leur création ;
- un engagement de la Région en fonctionnement et investissement dans les projets de politique de la ville.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir demander:

- une évaluation du droit commun, et donc des moyens mobilisés par tous les Ministères, Administrations publiques ou para-publiques, dans les quartiers, pour s'assurer que les financements de la politique de la ville viennent en plus et non en remplacement ;
- une table ronde afin d'évaluer l'ensemble des moyens octroyés par l'État et leur pérennisation ;
- l'indexation des dotations sur l'inflation ;
- le retour à une logique de politiques décentralisées telles que les portaient les agences d'État à leur création ;
- un engagement de la Région en fonctionnement et investissement dans les projets de politique de la ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/07/2024

Reçu en préfecture le 19/07/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20240711-V_DEL_240711_36-DE



Après avoir délibéré, décide,

- d'une évaluation du droit commun, et donc des moyens mobilisés par tous les Ministères, Administrations publiques ou para-publiques, dans les quartiers, pour s'assurer que les financements de la politique de la ville viennent en plus et non en remplacement ;
- d'une table ronde afin d'évaluer l'ensemble des moyens octroyés par l'État et leur pérennisation ;
- de l'indexation des dotations sur l'inflation ;
- du retour à une logique de politiques décentralisées telles que les portaient les agences d'État à leur création ;
- d'un engagement de la Région en fonctionnement et investissement dans les projets de politique de la ville.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	33	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOU , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Ahmed CHEKHAB , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGE s, Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , Ange VIDAL , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	2	Audrey WATRELOT , Christine BERTIN
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juillet 2024.



La secrétaire de séance

Dehbia DJERBIB